FICHE D'INSCRIPTION A LA JOURNEE DE FORMATION
« DES MAITRES DE CHIENS DITS DANGEREUX »

En application de la loi n°2008-582 du 20 Juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Vu de décret 2009-376 du 1 avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L 211-13-1 du Code rural et l'Arrêté du 8 avril 2009 fixant le déroulement de la formation.

Nom et prénom :

Né(e) le : **à** **Département :** **(….)**

Adresse : **Code postal :**

Téléphone : **@ :**

Nom du chien : **Race :**

Date de naissance : **Provenance :**

N° de puce :

Nom du vétérinaire traitant :

Nom du vétérinaire comportementaliste :

J'atteste que le carnet de vaccination de mon chien est à jour et désire participer à la journée de formation des maitres de chiens dangereux. Pour cela je joins le règlement de la formation par chèque libellé à l'ordre de « SARL Au cœur des chiens» à l'adresse suivante :

SARL *Au cœur des chiens* – 6 chemin de la folie aux jésuites– 16000 Angoulême – 06.68.69.27.84 – 05 .45. 37 .60 .18

Cette journée se déroulera de 9h00 à 12h00 sans chien et de 13h30 à 17h30 avec son chien.

Le coût de cette journée est de : 150€ par maître, 80€ pour le second.

La réservation sera effective à réception de la fiche d'inscription dûment remplie, accompagnée de son règlement et envoyée à l'adresse ci-dessous*.

A , le

Signature

Au cœur des chiens
CENTRE CANIN

Au cœur des chiens

Coach canin – Lavage gros chiens – Ventes aliments et accessoires canins – Activités canines diverses – Centre de formation
SIRET 84203211200018 – APE 9609Z - N° activité75160104816
6 chemin de la folie aux jésuites – 16000 Angoulême – 06.68.69.27.84 – www.aucoeurdeschiens.com